

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 9

MONTRÉAL, MARDI, 29 DÉCEMBRE 1846.

№ 94

## MISSIONS DE L'Océanie ORIENTALE.

La grande œuvre de notre époque, c'est assurément la prédication et la propagation de la foi chez les infidèles. En France principalement toutes les âmes fidèles suivent, avec le plus affectueux intérêt, presque chaque pas des ouvriers évangéliques, qui vont au-delà des mers et de toute civilisation porter la croix et les ineffables effets de la rédemption de N.S. Jésus-Christ. Qui n'a pas rencontré dans quelque modeste village le plus reculé de nos départements français, quelques-unes de ces âmes simples mais ferventes qui s'animaient et tressaillaient de joie en donnant leur humble contribution pour l'œuvre éminemment catholique de la Propagation de la Foi? N'est-ce pas aussi l'effet qu'a produit sur notre enfance à tous la lecture des Lettres édifiantes? Le même intérêt profondément religieux qu'ont récemment obtenu les rapports officiels sur les missions de l'Océanie occidentale confiées aux R. P. Maristes de Lyon, s'attachera, nous en sommes certains, à ces Lettres des Missions de la partie orientale de cette même Océanie qu'évangélisent avec autant de fruit que de courage et de zèle oubliés de l'attachement à la vie présente, les pieux missionnaires de la Congrégation de Piepus, établie à Paris.

*Lettre du P. Désiré Maigret, pro-vicaire apostolique de l'Océanie orientale, à Mgr. l'archevêque de Calcedoine, supérieur-général de la Société de Piepus.*

“ Valparaiso, 16 janvier 1846.

“ Illustrissime et révérendissime père et supérieur-général,

“ Voila bien long-tems que je n'ai pu, faute d'occasions, donner signe de vie. J'écrivis à M. l'abbé Coudrin, que je croyais encore vivant, le 16 avril de l'année dernière, mais je confiai ma lettre à un baleinier qui est peut-être encore à courir les mers.

“ Nous nous embarquâmes, le 10 août, sur l'*Europa*. Nous arrivâmes à Gambier le 13 septembre; nous n'y restâmes que deux jours, cependant, ces deux jours, nous n'eûmes guère le tems de dormir ni les uns ni les autres. Mgr. de Nilopolis, tout en redoutant que je ne dusse peut-être pas entrer à Sandwich, jugea néanmoins à propos de m'y envoyer avec un Catéchiste pour des affaires uniquement relatives au bien de notre Mission. Nous quittâmes Gambier, le 13 vers les dix heures du soir, et nous arrivâmes, à Tahiti, le 21. Là, Mgr. Maronée se décida à louer une petite goëlette pour se rendre plus sûrement dans une de ses îles. Ce fut le 4 octobre que je reçus sa dernière bénédiction, et que nous nous séparâmes.

“ Pour nous nous ne partîmes de Tahiti que deux jours après, et nous arrivâmes à Oahu le 2 novembre.

“ On nous attendait de jour en jour. La nouvelle d'une prochaine arrivée de Missionnaires catholiques avait été portée à Sandwich par un navire anglais parti de Valparaiso quelques jours avant nous. Dès qu'on nous aperçut, on envoya le pilote pour nous défendre d'entrer; on permit toutefois au capitaine d'aller faire ses représentations. Quelque tems après, le gouverneur du fort vint à bord. On lui fit entendre ce qui n'était pas, et la permission d'entrer fut accordée. Mai comme tout le monde à bord savait fort bien qui j'étais, et que je n'en avais jamais fait de secret à personne, le gouvernement reconnut bien qu'on l'avait trompé. Alors il me fit demander à moi-même à quelle nation j'appartenais, et si j'étais prêtre. Je répondis sur-le-champ, et je ne cachai rien. Ma franchise déplut à plusieurs; mais pour leur plaire, je ne pouvais pas trahir ma conscience. Le gouvernement seignit néanmoins de croire que je m'étais concerté avec ceux qui l'avaient trompé, et ce fut une des raisons qu'il apporta pour me refuser de mettre pied à terre. Je protestai, je crus même devoir prêter serment que je n'avais jamais renié mon pays, ni fait aucune démarche pour cacher au gouvernement de Sandwich ma qualité de prêtre et de missionnaire; tout fut inutile: on ne voulut même pas me permettre de passer sur un autre navire; le P. Alexis acheta une goëlette, moyennant la somme de trois mille piastres: on me permit d'y passer. Je pus alors communiquer plus librement avec nos amis, leur faire connaître les intentions de Mgr. de Nilopolis, et remplir ainsi, du moins en partie, la mission qui m'avait été confiée.

“ Le P. Alexis crut que, dans les circonstances actuelles, il devait encore quitter pour quelque tems ses îles chéries. Nous aurions bien voulu tous deux nous rendre à Gambier; mais la goëlette avait un long voyage à faire auparavant. Elle devait d'abord nous déposer à l'île de l'Ascension, puis aller dans le Sud, et retourner au bout de cinq ou six mois pour nous reprendre, et nous porter à Gambier et à Valparaiso, où, d'après les con-

ventions, elle devait nous être livrée. Cela nous paraissait bien long; mais qu'y faire?

“ Nous partîmes d'Oahu, le 25 novembre; je me réjouissais d'avance du bonheur que j'allais avoir de m'entretenir à mon aise avec le bon P. Alexis que j'aimais tant. Hélas! je ne savais pas que dans quelques jours j'aurais la douleur de le perdre. Il relevait de maladie: il se croyait mieux, et on espérait que l'air de la mer achèverait de le rétablir; mais le bon Dieu en a disposé autrement. Dès le premier jour de notre navigation, il retombe malade: il souffrait beaucoup, me disait-il, dans les jointures des bras et des jambes, il pouvait à peine se tenir debout, il ne se sentait presque plus de forces dans les bras. La confusion se mit bientôt dans ses idées; il voyait ce que personne ne pouvait voir; il entendait ce que personne ne pouvait entendre. Il n'était pas plus tôt dans son lit qu'il fallait l'en descendre. Hélas! qu'il m'était pénible de le voir dans cet état! Le délire ne le quittait presque jamais. Les dernières paroles que je lui ai entendu dire en pleine connaissance ont été celles dans lesquelles il faisait au bon Dieu le sacrifice de sa vie, exprimant en même tems le désir qu'il aurait eu de voir avant de mourir Mgr. de Nilopolis. Il parlait presque sans cesse, et dans ses paroles on reconnaissait toujours le prêtre et le missionnaire. Il se croyait quelquefois en présence de ses persécuteurs, et il leur adressait les vérités les plus terribles; d'autres fois, il s'entretenait avec ses chers néophytes ou avec ses frères, il priait souvent, et son chapelet ne le quitta jamais. Le 4 décembre, il cessa de parler haut; vers cinq heures du soir, il ne parlait presque plus; je l'administrai et lui donnai l'indulgence de la bonne mort; il me parut comprendre les paroles que je lui adressais de tems en tems; ses mains étaient jointes, son visage était calme et serein, ses yeux modestement inclinés, et ses lèvres répétaient sans doute quelques-unes des ferventes prières qu'il avait si souvent lui-même suggérées aux moribonds. Je me mis à réciter auprès de lui les prières des agonisants; et à deux heures après minuit je reçus son dernier soupir. Nous étions alors par 176°-33' de longitude Est, et 13°-14' latitude Nord, méridien de Greenwich. J'avais grande peur qu'on ne le jetât à la mer; mais j'obtins qu'on le conservât. On l'enveloppa, et on l'enferma le mieux que l'on put; on le plaça sur le pont du mât de misaine, et huit jours après, c'est-à-dire le 13 décembre, nous arrivâmes à l'Ascension, située par 258°-8' longitude Est, et 6°-54' latitude Nord. Le lendemain, j'entrai le premier apôtre de l'Océanie dans une petite île du groupe de l'Ascension, appelée Naha. Deux Sandwichais non baptisés et deux Tahitiens ont porté le corps; les naturels du pays ont creusé la fosse, et moi j'étais seul à prier pour lui. J'engageai le roi ou le chef de la peuplade à me construire une cabane près de la tombe où je venais de déposer les dépouilles mortelles d'un ami qui m'était si cher.

On se mit à l'ouvrage, et au bout de quelques jours je pus m'y installer. Le jour de Noël, j'eus le bonheur de dire la sainte messe sur une terre où le saint sacrifice n'avait pas encore été offert, j'ai continué à la dire depuis, les dimanches et jours de fête seulement.

“ Comme il n'y a point du tout de rapport entre la langue de Gambier et celle de l'Ascension, j'ai été assez long-tems sans pouvoir comprendre ceux qui venaient me voir dans ma solitude: cependant, à force d'écouter et de combiner, je suis parvenu à deviner une partie de ce qu'ils me disaient, et à balbutier quelques mots devant eux. Je leur ai parlé de la création du monde, de l'unité de Dieu, de l'immortalité de l'âme, des peines et des récompenses de la vie future, de la chute originelle, de l'incarnation et de la résurrection des morts. Je leur ai appris quelques petites prières; mais j'étais seul, je ne pouvais pas m'absenter de ma petite cabane, et je ne pouvais, par conséquent, parler qu'à ceux qui venaient me voir. Oh! que de bien l'on pourrait faire dans cette île! On y aurait bien des peines, sans doute; car les insulaires sont très-attachés à leurs superstitions, et très-corrompus; mais ils n'ont pas encore abusé de la grâce. Le roi a toujours été plein de bontés pour moi, la reine également. Ils m'ont nourri pendant sept mois, et je regrette bien de n'avoir pas le tems, malgré la meilleure volonté du monde, d'entrer dans quelques détails. Ce sera, sans doute, pour une autre occasion: il est près de minuit et le navire part demain matin. Qu'il me suffise donc de dire que j'ai fait une petite chapelle funéraire sur la tombe du bon Père Alexis, et que je repartis de l'Ascension le 29 juillet.

“ Le point le plus élevé de cette île est à 2,300 pieds au-dessus du niveau de la mer: elle a 60 milles de circuit en dehors des récifs. Elle est couverte de verdure depuis le haut jusqu'en bas. La mer même, en dedans des

récifs, est comme parsemée de bosquets entrecoupés de mille canaux divers, où avec les pyrogues du pays, vous pouvez presque en tout temps naviguer à l'ombre. Nulle part la nature ne semble s'être montrée plus riche en productions. Les vallées sont couvertes d'arbres à pain, de cocotiers et d'une foule d'autres espèces. Mais la culture est, en général, tellement négligée, qu'on a bien de la peine à se frayer un passage à travers les broussailles et les herbes qu'on ne se donne pas la peine d'arracher. Cette île, découverte, je crois, par les Espagnols, n'a commencé à être visitée que depuis peu d'années. En 1836, un baleinier anglais, appelé le *Foucon*, entra dans un port de l'île appelé Métolonim; ce navire était chargé d'huile et se rendait en Angleterre. En sortant du port, il fut entraîné par le courant et vint se briser sur les récifs. On s'occupa de ce que l'on put, et le tout fut confié à la garde du chef d'une petite île qui se trouve à l'entrée du port. Le dépot ne fut pas longtemps respecté: les naturels dérobèrent différentes choses. Le capitaine, instruit de cela, se rendit sur les lieux avec son second et deux matelots. Irrité à la vue du gaspillage, il s'emporta jusqu'à frapper le chef qui se trouvait présent. Le peuple, comme il était naturel, prit parti pour celui-ci, et se jeta sur le capitaine et le tua aussi bien que les autres blancs qui voulaient le défendre. On fit éprouver à leurs cadavres les traitemens les plus indignes. A cette nouvelle, ce qui se trouvait de blancs à *Punipiel*, effrayés, comme on peut le croire, s'armèrent et vinrent à bout d'enlever les morts et de les enterrer dans une petite île voisine. Le roi, actuel, qui n'était alors que chef en second, se joignit à eux dans cette circonstance. Avec ce secours, on se mit à la poursuite du chef coupable; on vint à bout de l'atteindre et on le fusilla. On en pendit un autre aux verges d'un navire anglais qui se trouvait alors dans le port; on brûla plusieurs maisons, on canonna la vallée, et on réussit à se faire craindre. Depuis ce temps, le peuple de l'Ascension montre des dispositions assez pacifiques à l'égard des étrangers; mais il ne les aime pas.

« S'il fallait en croire les naturels, il n'y aurait pas long-temps que l'île de l'Ascension serait habitée; ils disent venir d'une autre île dont j'ai oublié le nom. Ils parlent de six hommes, trois femmes et un enfant qui abordèrent les premiers à *Punipiel* et la peuplèrent. Cependant il me semble évident qu'elle a été occupée autrefois par une nation plus puissante; car on y voit de vieux murs qui ont encore de 20 à 25 pied de haut, et qui me paraissent être les ruines d'une immense forteresse, dont le plan et l'exécution ne peuvent être attribués qu'à un peuple civilisé. Ces murs ne sont pas bâtis à chaux et à sable; mais les pierres qui les composent sont trop lourdes pour que des sauvages aient pu les transporter et les poser où elles sont: j'en ai vu plusieurs au haut de ces murs qui doivent peser plusieurs milliers. Cette forteresse, autant que j'ai pu en juger dans une visite rapide, forme un carré parfait. Elle a deux enceintes de murs; on remarque encore parfaitement l'entrée. A droite et à gauche de cette entrée, dans l'intérieur, se trouvent deux caveaux dont j'ignore l'usage. Au centre de la forteresse sont les ruines d'un autre bâtiment carré, dont je ne saurais non plus spécifier l'emploi. Je répète que je n'ai point eu le temps d'examiner ces ruines avec exactitude; mais je crois qu'elles ne seraient pas indignes de la curiosité des voyageurs. On m'a assuré que le médecin d'un baleinier, nommé le *Vigilant*, avait trouvé une croix dans les caveaux dont j'ai parlé. Pour moi, je possède plusieurs boutons en os trouvés dans ces ruines.

« L'île est divisée en cinq pauplades; celle de Métolonim est la plus peuplée. Elles sont indépendantes les unes des autres; chacune a des chefs et même des usages particuliers: l'autorité n'appartient point exclusivement à une famille, comme dans la plupart des autres îles. La pauplade, divisée en deux classes, celle des chefs et celle du peuple, peut être comparée à une armée composée de chefs subalternes soumis à un chef suprême, et de simples soldats. Si le chef suprême meurt, il est remplacé par celui qui le suit immédiatement, et ainsi de suite. Le premier chef est le *Itchipao*: sa femme porte le titre de *Lecante*; le second chef est le *Uatchai*; sa femme porte le titre de *Nanip*; le troisième chef est le *Tok*; le quatrième chef est le *Nanon*, le cinquième le *Notack*, le sixième le *Nunide*, etc. Ainsi lorsque l'*Itchipao* meurt, le *Uatchai* devient *Itchipao*, le *Tok* devient *Uatchai* et même pour les autres. La dignité des femmes de chefs change avec celle de leurs maris; lorsque l'*Uatchai* devient l'*Itchipao*; la *Nanip* sa femme devient *Lecante*; et celle qui portait précédemment ce dernier titre, n'est plus rien après la mort de son mari. L'*Itchipao* a l'autorité suprême; toutes les terres lui appartiennent; tout le monde lui paie tribut. Le peuple, sous peine de mort, est obligé de se prosterner jusqu'à terre devant lui, partout où il se trouve et partout où il passe. Il y a aussi peine de mort pour le plébéien qui oserait porter les yeux sur la *Lecante*, sa femme. Je connais un indigène, nommé *Metchilcho*, marié à une des filles de la *Lecante* actuelle, qui n'a jamais vu sa belle mère.

« C'est l'*Itchipao* qui rend la justice, qui punit et qui récompense. Pour attirer ses faveurs et ses bonnes grâces, ou pour l'apaiser, s'il est en colère, on tâche de lui faire accepter du *Joko*; c'est le suc d'une plante du pays. S'il en boit, c'est bon si l'on réussit à l'enivrer, on est sûr d'être exaucé. C'est bien la boisson la plus détestable qu'il y ait au monde. Cependant les indigènes en sont fous; et j'ai vu des blancs qui faute d'eau-de-vie et d'autres liqueurs, en buvaient à l'excès, jusqu'au point de se mettre dans une ivresse aussi complète que les sauvages eux-mêmes.

« Le peuple de l'Ascension n'est pas favorisé sous le rapport des formes extérieures; on y voit peu de beaux hommes. Ils sont, de plus, malpropres; ils s'ouignent d'huile, et peignent leur peau d'une espèce de couleur jaune

dont la vue seule est capable de faire mal au cœur. Leur vêtement consiste en une ceinture à laquelle est suspendue une touffe de feuilles. La plupart sont couverts de dartres. Ils sont ou ne peut plus sales. Ils passent la journée à fumer, du matin jusqu'au soir: ce n'est qu'à prix de tabac que l'on peut en tirer quelque service; aussi le tabac est-il la monnaie du pays. Malheur à celui qui n'en a pas! il mourra de faim.

« Ils ont de vastes cases que les étrangers prennent pour des cuisines, et que j'appellerais plutôt des temples. J'en ai vu une à *Kili* qui avait 90 pieds de long sur 40 de large. Tous ces édifices se ressemblent pour la forme. Sur les deux grands côtés et au fond, règne une espèce de parapet exhaussé et recouvert de menus roseaux assez habilement réunis avec de petites cordelles. C'est là que se placent les chefs dans les grandes solennités, et le parterre sert de cuisine, où l'on fait cuire le fruit à pain et le reste. La plupart des cérémonies religieuses se font en cet endroit. Les naturels n'ont cependant point d'idoles; mais cela ne les empêche pas de reconnaître un grand nombre de divinités. Il y a certains lieux qui leur sont consacrés, et ces lieux sont *metchero*, c'est-à-dire qu'il n'est pas permis à tout le monde d'y aller, ni même d'y porter les regards. J'ai été témoin d'une procession païenne, il n'y avait que des femmes; elles marchaient toutes à la file, portant des couronnes sur la tête, et chantaient de temps en temps des paroles sacrées en l'honneur de leurs divinités. Quand quelqu'un meurt, on pleure et on jeûne pendant trois jours, après quoi l'on enterre le défunt. Ces peuples croient à l'immortalité de l'âme, ainsi qu'aux peines et aux récompenses de l'autre vie.

« Les habitans de l'île Créscent, que Monseigneur a été chercher, sont tous à Gambier; ils étaient déjà convertis, instruits d'avance par un catéchumène, que nous y laissâmes, lorsque nous allâmes les visiter, Monseigneur et moi, le 17 mai 1836. Monseigneur m'a envoyé de nouveau ici pour l'affaire de cette goëlette, que nous venons d'achever de payer, et sur laquelle je compte repartir la semaine prochaine.

« J'ai l'honneur d'être.

« Votre enfant,

« F. DESIRÉ MAIGRET, pro-vicaire apostolique. »

Lettre du R. P. Armand Chausson, de la même société Picpus, missionnaire apostolique aux îles Gambier, au procureur de la Mission de l'Océanie orientale.

« Mission de Notre-Dame de Paix.

« Taravaï, 5 novembre 1839.

« Croÿons bien que c'est la nécessité qui me fait vous adresser les demandes que vous trouverez dans cette lettre. Nous ne sommes pas venus ici pour chercher nos aïeux, et nous ne sommes pas venus à réclamer votre assistance; mais ce que vous ne pourrez faire par vous-même, nous avons confiance qu'il y sera pourvu par la charité française, cette charité connue depuis si long-temps dans tout l'univers, d'une manière aussi élatante que celle des premiers chrétiens dont l'apôtre saint Paul fait un bel éloge. C'est même par ce qui regarde le culte divin.

« Je voudrais que vous fussiez témoin de notre pauvreté en ornemens sacerdotaux; vous seriez touché de pitié; aussi nous avons presque regret d'avoir quelquefois entretenu nos chrétiens de la magnificence dont notre sainte religion est entourée en Europe. Ne finiroient-ils point par croire que nous leur en avons imposé, si nous ne sommes pas bientôt en état de leur en montrer quelques légères images? Hélas! nous sommes bien loin de le pouvoir faire! Car, imaginez que les PP. Maigrêt, Laval et moi, nous n'avons pas à nous trois un seul ornement présentable que nous puissions revêtir au moins le jour de Pâques, Noël, etc. Un seul nous sert tous les dimanches de l'année; et encore si l'un de nous est obligé de passer dans une autre île; comme il faut qu'il emporte avec lui les ornemens nécessaires pour célébrer, il ne nous reste rien de passable dans son absence. Vous n'aurez pas de peine à convenir qu'une telle pénurie ne peut pas se prolonger, sans exposer un peuple qui juge principalement par ce qui frappe les sens, à perdre le respect que nous lui avons inspiré pour les choses saintes. Il faudrait donc à chaque prêtre, et il n'est pas possible que l'on trouve ma demande exagérée, deux ornemens doubles, l'un blanc et rouge, l'autre vert et violet; cela nous suffirait pour tous les jours; et puis, pour les jours de fêtes, deux chasubles plus belles, les plus belles que vous pourriez. Si vous pouvez nous procurer cela, comme je l'espère, comptez que vous ne serez point oublié à l'autel.

« Autre misère. Croiriez-vous que nous ne pouvons presque jamais exposer le très-Saint-Sacrement, par la seule raison que nous n'avons pas de quoi le faire avec décence? Le fait est vrai: vous ne trouveriez pas dans toute la mission la moindre chose pour orner un peu nos pauvres autels: il n'y a même qu'un seul encensoir qui est à l'usage de Mgr. le vicaire apostolique. Et cependant nos chers néophytes aiment tant à voir le bon Dieu exposé au milieu d'eux! Et lorsqu'ils ont eu honneur, ils passent de si doux momens à ses pieds, non-seulement le jour, mais encore la nuit! Hâtez-vous donc de nous envoyer quatre ou cinq encensoirs avec de l'encens, et ce que vous jugerez à propos, pour orner un peu les autels aux jours de fêtes, afin que nos chrétiens puissent remarquer par eux-mêmes les différentes solennités. Il nous faudrait de plus quatre chapes noires et quatre de toutes couleurs, afin que dans les églises qui s'élèvent au milieu de l'empire du démon, nous puissions observer au moins quelques-unes des cérémonies du culte du vrai Dieu, chose que jusqu'à ce jour notre dénûment ne nous a pas permis de faire.

« Il me reste à vous faire une demande qui, au premier abord, vous paraît-

tra futile ; mais vous en jugerez autrement, quand vous m'aurez entendu. Nous voudrions donc que vous nous progressiez, à chacun une carte de France, en très-grand format, ou, mieux encore, par départements, avec de bonnes gravures représentant en grand les monuments de Paris et autres lieux, des vaisseaux, des corps de cavalerie et d'infanterie, en un mot, tout ce qui peut contribuer à donner une juste idée de la grandeur et de la puissance de notre patrie. Mgr. le vicaire apostolique regrette beaucoup que nous n'ayons pas songé, à nous en munir avant notre départ de France. En effet, comme nous n'avons ici que des cartes fort petites, il nous est bien difficile de détruire les impressions de mépris que M. les méthodistes s'efforcent de répandre contre notre pays, en le représentant comme un petit coin de terre inconnu dans tout l'univers. Bien que nous soyons venus dans ces îles, uniquement pour annoncer notre sainte foi, nous ne négligeons pas cependant, vous le croyez bien, de défendre l'honneur national indignement outragé par les mercenaires de la société biblique ; d'autant plus que c'est travailler à notre dessein principal.

« Je ne vous ferai point le détail des absurdités que les prédicants ont répandues, partout où ils ont pu pénétrer ; vous refuserez de croire que des hommes civilisés, nient pu s'abaisser à de tels moyens.

« Vous ne saviez pas, par exemple, que la Judée fût contiguë à l'Angleterre, et l'une de ses provinces. C'est pourtant ce que vous apprendront les prosélytes de ces messieurs. Ils avaient même ajouté que la Sainte Vierge était une dame anglaise ; mais quelqu'un leur ayant demandé pourquoi, dans ce cas, les Français avaient tant de vénération pour elle, ils ont bien voulu avouer qu'ils s'étaient trompés ; que la sainte Vierge était française, et que telle était la cause du culte que nous lui rendons. (Historique.)

« Êtes-vous curieux de savoir combien de sortes de terres furent employées pour la création de l'homme ? Ecoutez, la voici : *« Dieu, au commencement, lorsqu'il créa l'homme, prit de la terre blanche, de la terre rouge et de la terre noire : avec la première il forma les blancs, la race cuivrée avec la seconde, et les nègres avec la troisième. »* (Ceci est encore historique.)

« Voulez-vous un trait d'un autre genre ? *« Napoléon était un homme qui voulait faire du bruit. Le grand royaume d'Angleterre lui a donné un coup de pied, en lui ordonnant de se taire. Napoléon épouvanté s'est enfui dans une île où il est mort... Est-ce pour éclairer ainsi les peuples que les sociétés protestantes dépensent leurs millions ?*

« Je compte, mon cher Confrère, que nous recevrons, sans faute, tous les objets dont j'ai fait mention : ils nous sont indispensables, vous le voyez. Mais ce qui est plus indispensable encore, ce sont des collaborateurs. Ne manquez donc pas de coiffer votre envoi, à un bon nombre de missionnaires. Oh ! que d'âmes se sauveraient, si les ouvriers ne manquaient pas ! Il en faudrait vingt seulement aux îles Sandwich. Ayez soin que chaque missionnaire vienne muni de toutes les choses que j'ai demandées pour nous.

« Voici un phénomène assez extraordinaire, qui a bien surpris les habitants de *Manaréva*. Vers les quatre heures du soir, il est tombé de la grêle dans plusieurs endroits de cette île, et aussi à *Akena*. Les naturels, qui n'en avaient jamais vu, allèrent s'imaginer que c'était de la nourriture que le ciel leur envoyait. Plusieurs eurent la pensée d'en porter, au P. Cyprien, pour le consulter ; mais à leur grande surprise, chemin faisant, elle se fondit. Quelques vieilles femmes à *Akena* surent d'avis de semer cette graine inconnue. Ce voilà aussitôt de se mettre à genoux et de réciter le *Pater* et l'*Ave*, ce que nos néophytes ne manquent jamais de faire avant leurs actions. Bientôt un éclat de rire général interrompit la prière : la belle graine blanche s'était transformée en eau.

« Je me recommande à vos saints sacrifices, mon cher Confrère, et je suis avec une parfaite amitié,

« Votre, etc.

« F. ARMAND CHAUSSON, Miss. Apost. »

Après le *Siccle*, voici le *National* qui reprend en sous-œuvre l'attaque qu'on a commencée contre les pensionnats dirigés par les modestes Frères des Ecoles chrétiennes. Cette fois encore le journal proscripteur s'annonce comme le confident de tout ce qui s'est passé dans le conseil de l'Université. Evidemment ce ne sont ni les prêtres ni les dévots redoutés qui ont pu révéler le secret des délibérations du grave sénat universitaire. Si le *National* n'a pas ses entrées dans cet aréopage, il y compte certainement quelques amis. Jugez en plutôt sur cette pièce qui indique assez manifestement les confidences de l'intimité.

On lit dans le *National* :

« En faisant connaître, d'après le *Siccle*, l'arrêté pris par le conseil royal de l'Université, au sujet des pensionnats annexés aux écoles gratuites des Frères de la Doctrine chrétienne, nous prenions l'engagement d'exposer cette affaire avec quelques détails. Ces détails sont curieux ; ils veulent être connus, ils le seront. Mais voici quelque chose d'étrange. L'arrêté du conseil date déjà de quelques semaines. Or, nous apprenons qu'il n'a pas encore été notifié. Eh quoi ! les doucereuses remontrances de quelques catholiques et les menaces échevelées de l'*Univers* ont-elles eu pour effet d'inspirer à M. de Salvandy le dessein d'aller contre l'arrêté du conseil ? La question était grave ; elle le deviendrait bien davantage. On a vu M. le ministre de l'Instruction publique plaider avec énergie, durant sept séances du conseil, la cause de l'abus et de l'illégalité, contre la justice et la loi : doit-on le voir maintenant refuser sa sanction à la décision académique ; encourager, patronner le scandale, et se constituer en révolte ouverte contre le conseil fabriqué

de ses mains ? S. E. M. de Salvandy prend volontiers de très-grands airs ; mais il ne passe pas pour être fort brave, et il serait bien téméraire d'aujourd'hui indéfiniment la modification attendue. Cependant, d'autre part, les dévots forment une légion redoutée ; sur quel point n'est-on pas prêt à céder pour l'avoir avec soi ? En l'état des choses, il serait inopportun d'apprécier les motifs d'un arrêté qui n'a pas encore obtenu la sanction ministérielle, et qui pourrait bien, dit-on, ne pas l'obtenir. »

N'admirez-vous pas ici la gradation des argumens du radicalisme, si bien renseigné de ce qui se passe aux conseils de l'Université ! *Durant sept séances*, dit-il, *M. le ministre de l'Instruction publique a plaidé avec énergie la cause de l'abus et de l'illégalité, contre la justice et contre LA LOI.*

Ainsi, il y a abus de la part des Frères de la Doctrine chrétienne, parce qu'ils remplissent une des prescriptions de leurs statuts qui les destinent à l'Instruction gratuite des enfans pauvres et à la tenue de quelques pensionnats séparés, et non pas annexés aux écoles du peuple.

Il y a eu abus de la part du législateur qui leur a accordé des lettres patentes, approuvant tous ces statuts et toutes ces clauses relatifs à la tenue des pensionnats.

Il y a eu abus de la part des parlemens de Paris et de Rouen, qui ont enregistré les lettres patentes du roi Louis XV, et approuvé ces mêmes statuts de la Congrégation.

Abus, abus énorme de la part de l'auteur du décret impérial approuvant de nouveau la Congrégation et les statuts de l'Institut des Frères.

Louis XV, les parlemens, Napoléon et M. de Fontanes, tous ces hommes, législateurs ou grands maîtres, ont soutenu la cause de l'abus, de l'illégalité, contre la justice et la loi. Pourtant l'on ne méprise pas ainsi l'autorité de ces législateurs et de ces parlemens lorsqu'ils ont rendu ou appuyé l'édit de 1763 contre une autre congrégation religieuse.

Ah ! voyez-vous, c'est qu'il y a certainement deux sortes de lois et de justices : l'une fonde ou répare comme au tems de Charlemagne et de Napoléon ; l'autre tranche et détruit comme en 93. Ce sera toujours la même logique de la révolution, résumée dans ce mot effroyable de Carrel mourant : « Surtout, pas de prêtres. »

Mais, d'un autre côté, quelle n'est pas l'heureuse fortune du monopole et de l'ancien conseil royal de l'Université ! Les décrets et les ordonnances qui les ont établis sont et demeurent parfaitement en règle. Les journaux du ministère, ceux de M. Cousin et les radicaux du *National* les appuient et les rangent dans la plus respectable légalité ; tandis que les humbles disciples de l'abbé de La Salle n'ont, hélas ! pour eux que les lettres patentes, l'enregistrement de deux parlemens, le décret du Ier. consul Bonaparte, et enfin quelques doucereux et dévots défenseurs.

Evidemment, en notre tems de liberté de tout dire et de tout faire, des hommes qui ne sont occupés qu'à moraliser et à instruire les enfans du peuple doivent être retranchés du bénéfice de la loi. C'est la république qui se réveille et qui prétend le leur signifier par le conseil de l'Université.

Encore une fois, nous verrons bien.

La joie est naturelle aux âmes innocentes.

MALESHERBES.

B U L L E T I N .

Visite de l'abbesse Makrena au Pape. — Synode de Dublin. — Incendies de Bruxelles. — Nouveau curé de Genève. — Les Maronites et les Druses.

Le 4 novembre, dans l'après-midi, l'abbesse de Minsk a rendu au St. Père la visite qu'elle avait reçue de Sa Sainteté. L'audience a été secrète, dit une correspondance de Rome à l'*Univers* : je saurais ce qui s'y est passé, qu'il ne me serait pas permis de vous en informer. Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'au moment où l'abbesse sortait avec son interprète de l'appartement du St. Père, le Pape lui a fait un signe de la main à la manière italienne, en lui disant d'un ton plein de bonté et d'intérêt : *Addio, Madre Makrina, addio !*

— Le synode annuel des évêques catholiques romains d'Irlande a commencé lundi au presbytère de Marlborough-Street, à Dublin. Il se compose de trois archevêques et de seize évêques. Mardi, les prélats se sont assemblés de nouveau. Leur attention s'est portée sur l'état d'incertitude de la législation en ce qui concerne les mariages mixtes, et sur la nécessité de proposer un amendement au dernier acte des mariages irlandais. Il se sont également occupés de l'opportunité de provoquer l'abolition de certains sermens officiels, qui sont insultans pour la religion romaine.

— On a de fortes raisons de croire que les derniers incendies survenus à Bruxelles, et notamment celui qui a réduit en cendres l'hôtel de la Cour des Comptes, étaient dus à la malveillance. Les journaux belges annoncent que deux fusées incendiaires ont été découvertes dans le voisinage du bâtiment consumé. Un ouvrier prévenu de les avoir fabriquées a été mis à la disposition du Roi.

— On lira sans doute avec intérêt le morceau suivant, quand on

saura qu'il y a peu d'années, il eût été imprudent à un catholique de passer en plein jour à Genève. Ceux qui ont lu la vie de St. François de Sales, qui en était évêque, admirent sa résolution et sa hardiesse d'y être entré quelquefois, et même d'avoir passé un dimanche d'une extrémité de la ville à l'autre, pendant le prêche, sans que les sentinelles, qui gardaient les portes, l'eussent arrêté; ce qui a été regardé alors comme un miracle, et c'en était un, car la Providence divine veillait sur ce grand saint. Mais voici ce qu'on écrit de Genève :

« C'est hier, à la grand'messe, que le premier vicaire de la paroisse, M. l'abbé d'Aulnois, a annoncé le joyeux événement de la nomination de notre curé. Le choix de Mgr. l'évêque de Lausanne et Genève est tombé sur M. l'abbé Dunoyer, de Carouge; ce choix nous remplit d'espérances. M. Dunoyer a demeuré de longues années dans la paroisse comme vicaire de M. Vuarin. Il connaît parfaitement le poste difficile auquel la Providence l'appelle. Il a la confiance entière de son digne évêque. C'est le point essentiel. Nous avons l'assurance que notre vénérable curé défunt a trouvé un successeur digne de lui, héritier de sa patiente fermeté et de son grand amour pour la liberté de l'Eglise.

« Le fait de la nomination d'un curé à Genève, le centre du protestantisme, est très grave. Il intéresse tous les catholiques. On se peut-être surpris à distance de nous voir accorder autant d'importance à un événement si simple en apparence. Mais les personnes instruites de la position militante de la religion à Genève, partageront notre sentiment.

« Ce fut en 1802, à l'époque du concordat de Napoléon avec le Pape Pie VII, que le culte catholique fut rétabli, pour la première fois, depuis la réforme. Cette paroisse eut des commencemens très-précariés; mais grâce à l'occupation française, elle fit des progrès rapides. En 1815, au moment de la restauration, la cité calviniste eût bien voulu détruire cette paroisse et arracher de son sein cet établissement catholique qui la blessait au cœur; mais la Providence en avait disposé autrement. Les traités de Vienne et de Turin se portèrent garans des droits des catholiques. La paroisse fut maintenue et le culte fut mis à la charge du gouvernement. Les mêmes garanties furent accordées, par les traités, aux communes françaises et savoyardes qui, à la demande des délégués de Genève, vinrent augmenter le territoire de la république.

« Le gouvernement avait signé les traités. Il semblait que Genève eût pris son parti d'être désormais un peu mixte. En apparence tout allait pour le mieux; il n'est pas de pays où l'on soit plus prodigue des maximes perfides de liberté des cultes, de tolérance et de charité; mais, en réalité, c'était autre chose.—Nous pouvons le dire hautement, le gouvernement déchu n'a pas laissé échapper une occasion d'être hostile à ses administrés catholiques, soit à l'occasion de la vacance des cures, soit pour les écoles, soit pour nos institutions de charité. On a peine à se figurer une persévérance aussi tenace, aussi mesquine. Elle ne peut s'expliquer que par une pensée coupable. En acceptant les communes catholiques, les Genevois avaient cru qu'ils entraîneraient facilement à l'indifférence, d'abord, puis au protestantisme, ces populations rurales qu'ils jugeaient ignorantes et peu attachées à leur foi. Ce dessein criminel trouva des obstacles immédiats dans la vigilance du clergé catholique, et la fidélité des habitans. Se voyant déjoués, les protestans cherchèrent à amoindrir, par la ruse et par un mauvais vouloir constant, cet élément catholique. Ils sentaient, mais trop tard, qu'ils avaient commis une imprudence en acceptant pour concitoyens des hommes étrangers à leurs traditions. La position que je viens d'indiquer donne le secret de la lutte que notre illustre curé, M. Vuarin, soutint pendant vingt-huit ans. Sa fermeté a triomphé de tous les obstacles. Il est mort, laissant 9,000 catholiques dans Genève, et sa paroisse dotée d'établissmens de charité nombreux et prospères. Le décès de M. Vuarin ranima toutes les espérances des protestans. Débarrassés de cette sentinelle vigilante, ils osèrent reprendre leurs tristes desseins; c'est de cette époque que date l'union protestante. Tous les catholiques de France savent l'odieuse expulsion du successeur de M. Vuarin, que la Providence appelait naguère au siège épiscopal de Lausanne. Depuis deux ans,

toutes les tentatives faites pour obtenir un curé, étaient inutiles. Nous n'osions prévoir un terme à cette position critique; chaque jour nous dévoilait quelques misères, résultats de l'absence d'une ferme direction. Nos excellens prêtres administrateurs sentaient leur confiance s'affaiblir. Mais le Dieu de miséricorde veillait sur les catholiques de Genève. Notre gouvernement persécuteur succomba devant une insurrection. Le premier acte important du pouvoir, sorti de l'émeute, est un acte de justice envers les catholiques; des ouvertures bienveillantes sont faites à notre évêque; il nomme un curé, son choix est immédiatement ratifié.

« Cet événement fait grand bruit; les protestans fanatiques sont assez inhabiles que de témoigner de leur mécontentement. Les catholiques sont stupéfaits d'une solution aussi inespérée; ils remercient l'auteur de tout bien qui les protège visiblement, et sont confirmés davantage dans leur foi en la parole de celui qui a promis à son Eglise que les portes de l'enfer ne prévaudraient jamais contre elle.»

—M. l'évêque de Sidon vient d'adresser à un prêtre maronite en ce moment à Paris une lettre dans laquelle il expose la déplorable situation des chrétiens du Liban. Cette lettre, fort étendue, se termine par un énergique appel aux sympathies de la France.

Les faits dont parle M. l'évêque de Sidon sont connus et ne sont pas récents; mais les malheurs causés par les Druses ne paraissent pas avoir été réparés lors de la pacification. Voici quelques traits du tableau tracé par le respectable prélat syrien :

« Tout ce qui n'a pas été consumé par le feu est devenu la proie de ces barbares (les Druses.) Qui pourroit compter tout ce qu'ils nous ont dérobé en fait de cuivre, d'argent, de flambeaux, de candélabres, de lits, de vêtemens, d'ornemens sacerdotaux, de calices, etc.? Ajoutez à cela des montures, chevaux, mules, charrues, bêtes de somme, les bœufs, les moutons et les chèvres. De plus, ils ont enlevé les contrats de nos vignes, de nos jardins et de toutes nos terres; ils ont enlevé les registres de toutes les églises, des maisons, des écoles. Dans la totalité des villages et contrées habités en commun par ces féroces ennemis, il ne reste aux Maronites ni propriété mobilière, ni propriété immobilière; leurs meubles ont été pillés ou brûlés; les contrats des immeubles ont été arrachés avec violence des mains de leurs propriétaires. Bien plus, ils mettent le comble à la détresse de leurs victimes, en leur imposant cinq années de tribut. Sans doute qu'ils regardent les Maronites comme des esclaves conquis à la pointe de l'épée.

« Il est impossible de se faire une juste idée des pertes considérables que nous avons éprouvées, lorsque, pour la dixième fois, nos ennemis sont venus nous ravager. Dès-lors, toute sécurité a été anéantie; car, outre l'exigence du tribut de cinq années qu'il nous faut subir, n'avons-nous pas été mis sous l'entière dépendance de ces cruels ennemis, ravisseurs de nos biens? Ils ont brûlé une seconde fois les bâtimens du siège épiscopal et ceux de l'école, que vous et moi avons fait reconstruire dans leur premier état. Ils ont pillé de nouveau tout ce qui nous appartenait, ainsi qu'à l'école; la valeur des différens objets qu'ils nous ont enlevés peut s'élever à la somme de 150,000 piastres, sans compter les calices réservés à la dignité épiscopale, la mitre et la crosse, les ornemens sacerdotaux, les vases, les contrats de l'école et de ses revenus, ceux de toutes les églises du diocèse, qui étaient conservés au trésor du siège épiscopal, et même le grand anneau dont nous faisons usage à la messe solennelle. Cet anneau bénit, qui le porte maintenant à notre place? C'est le Druse El-Sheikh-Saïd-Djanbatai, notre nouveau gouverneur.

« Tous les objets qui nous ont été enlevés, ainsi qu'à l'école, sont aujourd'hui en la possession de deux Druses, dont l'un se nomme Yousouf-Abou-Hasan, de Bathir, et l'autre Hasin-Abu-Zahire de Ain-Cana-El-Shoufa. Nous nous trouvons au milieu des ennemis, ne possédant plus rien, si ce n'est l'habit que nous portons sur le corps. Que le nom de Dieu soit béni!»

—Suivant le dernier dénombrement des habitans de la monarchie prussienne, leur nombre est de 13,800,000 âmes. Sur ce nombre total, l'on compte 9,250,000 protestans de toutes nuances, 5,500,000 catholiques, 190,000 Juifs, 14,500 Maronites et 1,300 Grecs. Ainsi la population catholique équivaut rigoureusement au tiers de la totalité, ce qui n'empêche pas la Prusse de se croire et de se dire, comme par le passé, une monarchie exclusivement protestante; dans ce sens que

l'Etat n'aurait d'obligations réelles à remplir qu'envers l'Eglise protestante.

— Les catholiques de Genève ont été surpris et embarrassés des suites de la dernière révolution. Leur organe périodique a même exprimé la prévision d'un meilleur ordre de choses qui pourrait surgir de la nouvelle constitution. Aujourd'hui ils savent à quoi s'en tenir sur de si étranges espérances. Huit mille catholiques habitent Genève, le radicalisme ne leur a laissé qu'une seule voix représentative, encore appartient-elle au parti radical. Ce fait parle de lui-même et donne la clef du système que va suivre le nouveau gouvernement. On accordera aux catholiques quelques-uns de ces frauduleux articles qui semblent leur assurer une situation de droit, mais le gouvernement tient en main le pouvoir d'en refuser l'application par une forte majorité de suffrages. Du reste, on votera l'annulation, c'est-à-dire le désarmement des cantons catholiques; on votera la suppression du parti, et par conséquent la guerre civile, et l'on conduirait les catholiques du canton contre leurs frères, si à la proximité de la France et de la Savoie, on osait s'aventurer à une pareille expédition... Jamais, quoiqu'on en puisse dire ou penser, jamais le catholicisme ne tirera davantage du triomphe de la faction radicale.

Dans la soirée du 28 octobre, l'antique et belle abbaye de Dissentis, au canton des Grisons, a été entièrement consumée par les flammes. Sa magnifique église, son trésor, sa riche et précieuse bibliothèque tout a péri; le très St. Sacrement même n'a pu être retiré du tabernacle. Le frère cuisinier a péri dans les flammes. L'horrible rapidité de l'incendie, et d'autres indices encore, ne font que trop craindre que la haine et l'impiété soient loin d'être étrangères à ce désastre sacrilège.

L'on ne doute plus aujourd'hui, dit l'*Ami de la Religion* du 12 octobre, de la cause de l'incendie de l'abbaye de Dissentis. C'est à neuf heures du soir, lorsque tout le monde au monastère était retiré, que le feu s'est déclaré à plusieurs endroits à la fois sous la vaste toiture. Heureusement elle était couverte de neige, ainsi que toutes les maisons voisines, et le calme le plus parfait régnait dans les airs: autrement le village tout entier eût été détruit par les flammes.

Au jour même qui suivit l'incendie, le chapitre, sous la présidence de son nouvel abbé, récemment béni à Notre-Dame-des-Ermites, résolut d'entreprendre immédiatement la construction du monastère, en faisant appel à la charité catholique. Ce sera pour la quatrième fois que cet antique monastère de l'ordre de St. Benoît, qui remonte au IXe. siècle, sera retiré de ses cendres. L'avant dernière fois il avait été brûlé en 1799, à la suite de l'invasion française.

#### NOUVELLES RELIGIEUSES.

##### ROME.

— Les lettres de Rome indiquent les réformes administratives que le Pape actuel accomplit sans difficulté. On annonce un édit qui diminuera l'impôt sur le sel, supprimera l'impôt des patentes, et réduira la rente des consolidés moyennant un remboursement qu'on effectuera à l'aide d'un nouvel emprunt plus avantageux que les précédents. Ces améliorations, que les gouvernements représentatifs les plus puissants n'ont pas essayées ou n'essaient qu'en tremblant, prouvent que les finances des Etats-Romains ne sont point aussi délabrées que quelques pessimistes voudraient le faire croire, et montrent quelle est la force morale que donnent à Pie IX la confiance et l'amour dont il est l'objet de la part de ses peuples.

Dernièrement une lettre écrite de Vienne, sous l'inspiration du ministre autrichien, et adressée au journal français la *Presse* déclamaient violemment contre Pie IX, et affirmait qu'il serait hors d'état d'opérer les réformes qu'il projetait, parce qu'il n'était pas par lui-même assez fort pour cela, et qu'il éloignait par ses innovations ceux qui aident en la volonté et la force de le soutenir. Cette lettre, dans laquelle on voyait percer, à chaque ligne, la mauvaise humeur de l'Autriche dépouillée de son protectorat sur les Etats-Romains, a provoqué de la part d'un correspondant de l'*Univers* les réflexions suivantes qui sont pleines de justesse et de raison:

« La *Presse* a commis une grande imprudence en publiant la lettre qu'elle a reçue de Vienne et que vous avez justement relevée. Le gouvernement Romain, qui a bien le droit d'être maître chez lui et de se passer de l'agrément de ses voisins quand il s'agit de ses affaires intérieures, ne pouvait voir avec plaisir les insinuations de la *Presse*. C'est d'ailleurs montrer peu d'intelligence que de présenter Pie IX comme ayant besoin d'une force étrangère pour gouverner ses Etats et exécuter ses plans de réforme. Les haïnonnettes sont une puissance qui sert plutôt à détruire qu'à édifier. Or, Pie IX veut édifier. L'immense force morale dont il dispose, le protège à la fois contre les haï-

nettes ennemies et contre les haïnonnettes amies, qu'on paie toujours trop cher. Une brochure, qui circule dans Rome, développe victorieusement ces considérations. Ce petit écrit a fait sensation, et on voit que la susceptibilité nationale est aussi vive dans les Etats-Romains que chez n'importe quelle autre nation. L'auteur y démontre, et c'est une tâche bien facile, que la confiance, l'amour de la nation, la vénération des peuples et les vœux du monde entier, constituent une force morale dont pas un souverain ne dispose aujourd'hui à l'égal de Pie IX. »

Une autre lettre, du commencement d'octobre, annonce que les Légations et les Marches jouissent d'une tranquillité parfaite; et que l'on y attend avec confiance les réformes que médite le Pape. Quant à la sécularisation des emplois, que certains journaux avaient annoncée comme étant une des pensées dominantes du nouveau Pape, nous voyons que c'est encore une de ces nouvelles dont il faut se défier, comme de beaucoup d'autres hasardées par quelques feuilles avec trop de légèreté et quelquefois avec mauvaise intention. Voici ce que dit la lettre à ce sujet :

« Le personnel de l'administration doit subir de grands changements. Je n'ai pas besoin de vous dire que le Pape ne songe pas à séculariser des places. Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, l'opinion publique, en France, est peu instruite de ce qui se passe ici. On croit généralement que dans les Etats-Romains, toutes les places de l'administration sont occupées par des Ecclésiastiques; rien n'est plus faux. Si, en effet, on comptait les employés, on trouverait beaucoup plus de Laïques que d'Ecclésiastiques. Ce qu'il y a de vrai, c'est que ce sont en général des Cardinaux et des Prélats qui remplissent les premiers postes et tout homme raisonnable conviendra qu'il n'en doit pas être autrement dans un gouvernement ecclésiastique. La haute raison religieuse, politique et sociale, qui établit la nécessité du pouvoir temporel du Souverain-Pontife, s'applique forcément à toutes les fonctions les plus importantes. C'est ce que le Saint-Père a parfaitement compris, et il n'entrera point dans le système de la sécularisation. On ne réfléchit pas assez d'ailleurs que le système que j'appellerais ecclésiastique n'est nullement impopulaire ici. Les essais de sécularisation tentés sous l'administration précédente ont suffisamment prouvé aux populations qu'elles n'auraient rien à gagner en réclamant sur ce point l'application des idées d'un très-petit nombre d'esprits. Un Cardinal ou un Prélat sont toujours plus accessibles au peuple; et, à raison même de leur caractère, ils offrent plus de garantie. Tout consiste à faire de bons choix, et c'est la seule question dont se préoccupe le Saint-Père. »

##### FRANCE.

— Mgr l'évêque de Nîmes, après trois mois d'absence, est rentré dans sa ville épiscopale. La population dévouée de cette cité, si heureuse de posséder au milieu d'elle celui que tant de diocèses lui envient, et dont elle salue le retour avec un bonheur toujours nouveau; était cette fois plus impatiente que jamais de le revoir, des bruits alarmants répandus partout sur son élévation au siège d'Aix, ayant jeté dans le cœur des fidèles des craintes jusqu'alors inconnues.

« La joie et la reconnaissance, ajoute la *Gazette du Bas-Languedoc*, étaient prêtes à se répandre en manifestations publiques; la population voulait se porter avec enthousiasme au-devant de son évêque; mais la modestie du prélat, effrayée de ce triomphe qu'on lui préparait, a cherché à s'y dérober, en arrivant à une heure avancée de la nuit.

« Néanmoins, le lendemain, à l'heure de l'*Angelus*, les cloches de toutes les églises ayant annoncé à la population que son premier pasteur était arrivé au milieu d'elle, l'élan si longtemps comprimé prit alors son essor, le concours devint général, et le palais épiscopal ne désemplissait pas le vénérable chapitre, le clergé de toutes les paroisses, les associations pieuses, les dames de la Miséricorde, les membres de Saint-Vincent-de-Paul, les membres du clergé catholique, les corporations des ouvriers, toutes les classes sans distinction étaient jalouses de manifester la joie et les sentiments d'amour respectueux qui débordaient de tous les cœurs. Les dames de la Halle, avec leur foi si populaire, leur dévouement si connu, ne pouvaient pas rester en arrière; aussi, avaient-elles été des premières à se rendre auprès de Mgr. et dans ce langage timide si franc, si loyal et si expressif, elles lui avaient payé le tribut de leur reconnaissance.

« L'heureux prélat, en voyant cette population ardente, mais calme, se presser autour de lui comme autour du père de famille, se laissant aller à ses douces émotions, trouvait dans le langage de son cœur de quoi suffire à tant de manifestations, et répondait aux divers organes qui étaient auprès de lui les interprètes de la reconnaissance publique, avec cette effusion, ce tact exquis, ce bonheur d'à-propos, qui ravissent toujours et dont il a seul le secret. »

##### CHINE.

— M. de Lagrèze, ambassadeur français en Chine, est revenu à Paris, après avoir accompli dans ces régions lointaines de grandes choses pour son pays et pour le catholicisme. La conduite de l'ambassadeur français, digne d'un homme vraiment chrétien, lui a concilié le respect et la confiance des Chinois qui ont remarqué la différence qu'il y avait entre l'envoyé d'Angleterre, ne s'occupant que de commerce et d'intérêts matériels, et l'envoyé de France, s'occupant des intérêts de la religion. Ce sont là de ces remarques que peuvent bien négliger certains peuples civilisés, mais que ne laisseront pas échapper les peuples que nous appelons barbares. Nous devons dire cependant que quelques journaux protestants d'Angleterre avaient déploré l'insouciance du gouvernement anglais qui n'avait pas su profiter de ces avan-

ages en Chine, pour y revendiquer des droits en faveur de l'anglicanisme. Mais que peut-il y avoir de commun entre une soi-disant Eglise, établie au nom de la loi et par la force matérielle, et le prosélytisme chrétien ?

La correspondance échangée entre M. de Lagrénée et le plénipotentiaire chinois a été mise en ordre et déjà publiée en partie par M. Lenormant, qui a recours, pour constater l'authenticité de ces documents, à M. de Lagrénée lui-même. Un des actes les plus importants de cette publication, est l'édit porté par l'Empereur de la Chine le 20 février dernier, et du texte duquel découlent trois dispositions de la plus haute importance pour l'avenir du catholicisme dans ces vastes pays.

D'abord, les concessions déjà obtenues par M. de Lagrénée, mais avec des restrictions malsonnantes et empruntées aux anciens édits de persécution, sont renouvelées d'une manière pure, simple et sans restriction.

En second lieu, l'édit ordonne que les églises échappées aux injures du temps, et qui auraient été abandonnées ou saisies par l'Etat, soient rendues aux Catholiques, à moins cependant qu'elles n'aient été changées en pagodes.

Enfin l'édit porte des peines sévères contre les magistrats qui poursuivraient les Chrétiens pour cause de religion. Les Chinois regardent cette dernière disposition comme décisive pour assurer l'exécution des volontés de l'Empereur et ils s'étonnent que la France ait eu assez d'ascendant pour l'obtenir.

Cet édit, il est vrai, porte encore la défense faite aux étrangers de s'introduire dans l'intérieur du pays ; mais outre que cette défense, qui n'est plus accompagnée, comme par le passé, de dispositions pénales, peut être facilement éludée, elle est, sous un rapport, favorable au catholicisme, en ce qu'elle ferme l'intérieur du pays seulement aux Protestants, qui n'ont pas de ministres indigènes, tandis que les catholiques ont un grand nombre de Prêtres Chinois. Du reste, le contact fréquent des Chinois avec les étrangers ne pourra manquer de faire disparaître bientôt ces édits surannés qui interdisaient aux autres nations l'entrée de cet empire.

## NOUVELLES DIVERSES.

### CANADA.

**Meurtre.**—Un Canadien de Plaitshburgh, nommé Jean, Levere, avait pris sa femme dans sa voiture, sous prétexte d'aller rendre visite à un ami, dont l'habitation était située à 4 ou 5 milles du village ; parvenu à la distance de trois milles, et sans prononcer une parole, il se précipita sur elle et lui fendit le crâne avec une hache. On ne sait à quelle cause attribuer cet acte de férocité.

**New-Jersey.**—La ville de Jersey est en proie dans ce moment à une assez singulière épidémie. Bon nombre d'habitants sont atteints d'un mal d'yeux qui commence par une démangeaison assez vive, souvent accompagnée de fortes douleurs ; il en résulte bientôt une grande faiblesse dans la vue et une grande inflammation à l'extérieur ; puis bientôt l'œil se ferme et l'on perd presque complètement la vue. Il y a aussi dans Montréal plusieurs personnes qui sont atteintes de cette maladie.

**Voltigeurs Canadiens.**—On s'occupe en ce moment à organiser à Montréal un corps de milice sédentaire sous le nom de voltigeurs. Le commandement en a été offert au colonel de Sallaberry qui a bien voulu l'accepter. On ne pouvait assurément faire un meilleur choix. Les autres officiers supérieurs ont été choisis, et la nomination a été soumise à Son Excellence lord Cathcart qui a bien voulu l'approuver. Ce nouveau corps, qui sera composé de six compagnies, portera l'uniforme des anciens Voltigeurs-Canadiens.

### Minerve.

**Le Marché Bonsecours.**—A une assemblée du conseil de ville tenue hier, on a donné à la nouvelle halle du marché le nom de Marché Bonsecours.

### Idem.

### FRANCE.

—L'association des *Frec-traders* de Paris s'est réunie mercredi sous la présidence de M. le duc d'Harcourt. L'assemblée se composait d'environ 2,000 personnes. MM. le duc de Broglie, Dumas, et Adam, maire de Boulogne, ont adhéré aux principes de la liberté du commerce.

—L'infant don Enrique est arrivé le 20 à Paris, venant de Bruxelles et se rendant à Madrid. Le prince est descendu à l'Elysée-Bourbon. Il a été reçu le lendemain par le roi.

—Le 21, est arrivée à Paris S. A. R. l'infante Isabelle-Ferdinande de Bourbon, qui habite Bruxelles ; les voitures de la cour attendaient S. A. au débarcadère du chemin de fer du Nord, et l'ont conduit immédiatement à l'Elysée-Bourbon. S. A. est accompagnée de son médecin et d'une partie de sa maison. Dimanche matin, l'infante a été reçue par le roi et la reine au palais de Saint-Cloud.

—On lit ce qui suit dans le *Globe* du 26 novembre : "Le comte de Montemolin a donné hier de nombreuses audiences à des personnages distingués, et s'est occupé d'affaires à l'hôtel Mortimer-Street-Cavendish-Square à Londres."

—Le *Journal des Débats* vient de décider qu'il ne publierait plus de roman dans sa feuille, soit en feuilletons, soit autrement.

### ÉTATS-UNIS.

**Perte du Sloop Boston.**—Le sloop de guerre *Boston*, appartenant à la marine des États-Unis, a quitté New-York, le 8 novembre, se rendant au golfe du Mexique. Jusqu'au 15, il avait navigué sous les plus heureux auspices, quand un coup de vent furieux accompagné d'une pluie torrentielle le poussa sur un récif, à la pointe des Eleuthiers (l'une des Bahamaïes) et s'est échoué sur le flanc, à cinquante mètres environ du rivage. Tous

les officiers et l'équipage ont réussi à gagner en sûreté la rive, où ils sont restés quinze jours à bivouaquer sous des tentes, la goélette *Volant* les a recueillis et les a ramenés à Norfolk.

Le "*Boston*" est brisé ; il a perdu tout ce qu'il avait à bord excepté les canons et les tonnes où se trouvait la provision d'eau.

**Naufrages.**—*Picou*, 3 décembre.—Jeudi dernier au matin le brigantin *Brothers*, appartenant à MM. William et Nathaniel Sutherland de ce port, et pesamment chargé de marchandises avec quelques passagers, a été jeté à la côte près de Prospect, sur la côte méridionale de cette province, et s'est totalement perdu. De 14 personnes qu'il avait à son bord, cinq seulement ont pu se sauver.

Washington, 17 décembre 1846.

—Le cutter *Forward* est arrivé le 9 décembre à la Nouvelle-Orléans, venant de Tabaco et de Tampico, il rapporte que dans la nuit du 26 novembre, un canot ayant à bord le lieutenant Parker les midshipmen Rogers et Hyson avec cinq hommes, et envoyé du brick *Somers*, en station alors à l'île Verte, à cinq milles environ de Vera-Cruz, a brûlé, le brick mexicain *Creole*, amarré au château de Saint-Jean-d'Ulon, l'a brûlé et a fait prisonniers 7 Mexicains qui étaient à bord. Hyson, seul, a été légèrement blessé.

Le commodore Perry a mis à la voile de Tampico, le 2 décembre, pour une seconde expédition ; il a pris avec lui le *Mississippi*, le *Vixen*, le *Bonita* et le *Pelrel*. Le commodore Connor, avec le reste de l'escadre, restera probablement devant Tampico jusqu'à ce qu'il ait reçu des forces suffisantes.

Depuis que ce qui précède est écrit, nous avons reçu des nouvelles de Mexico jusqu'au 17 novembre. On faisait alors des préparatifs pour l'ouverture du Congrès, et la nécessité d'obtenir des moyens de continuer la guerre avec le Mexique paraissait être le principal objet des affaires sur lesquelles on devait délibérer. L'offre de la part du gouvernement des États-Unis, d'ouvrir de nouveau les négociations va être soumise aux chambres.

La capitale se remplissait de troupes qui arrivaient de toutes les parties du Mexique, et on s'occupait activement à fortifier la ville.

Ainsi les nouvelles d'un traité de paix dont il est fait mention sembleraient dénuées de fondement.

## JOURNAL D'UNE EXPÉDITION

ENTREPRISE DANS LE BUT D'EXPLORER LE COURS ET L'EMBOUCHURE DU NIGER.

Par Richard et John Lanlger.

Suite et fin.

Les voilà donc dans un mauvais canot, lancés sur ces flots inconnus, entre des rives bordées de peuplades féroces dont leurs interprètes ne connaissent plus la langue, exposés à tous les dangers que pouvaient faire courir le climat, le fleuve, les hommes, le manque de provisions et de moyens pour s'en procurer. Le récit d'une de leurs nuits sur le Niger peut donner l'idée de ce qu'ils avaient à souffrir. La journée avait été excessivement chaude, et le soleil se couchant dans toute sa gloire, lançait jusqu'au zénith des rayons teints des plus éclatantes couleurs. Néanmoins l'aspect du ciel, tout admirable qu'il était, annonçait un prochain orage. Le vent sifflait à travers les hautes tiges des joncs, et l'obscurité enveloppait la terre comme d'un réseau. Plus impatients que jamais de débarquer, n'importe où, de nous abriter pour la nuit, sinon dans un village, du moins sous un arbre, nous essayâmes de remonter le courage abattu de nos hommes en leur donnant l'exemple, et nous nous mîmes à ramer. Le canot descendait silencieusement le courant avec une merveilleuse vitesse. Nous gouvernions à la vive lueur des éclairs, qui, se réfléchissant continuellement dans l'eau, nous permettaient de distinguer et d'éviter les nombreuses petites îles dont la rivière est semée. De temps en temps nous apercevions, tout près de nous, les lumières de lampes brûlant dans des huttes de très-bonne apparence ; nous entendions distinctement la voix des habitants ; mais tout effort, toute tentative pour arriver jusqu'à eux venaient échouer dans ces impénétrables marais, labyrinthes de joncs, de roseaux et d'immenses plantes aquatiques. Quelques-unes de ces lumières, après nous avoir longtemps attirés à leur poursuite, s'éteignaient tout-à-coup, et s'évanouissaient à nos yeux comme des feux follets ; d'autres dansaient autour de nous, sans que nous puissions savoir où ni comment. Entrés enfin dans une petite crique, après avoir lutté pendant une demi-heure contre le courant, qui était extraordinairement rapide dans ce petit canal, au moment où nous croyions approcher d'un village, au fond de la petite baie d'où nous présumions que venait un cours d'eau affluent du Niger, tout-à-coup le village, lumières, tout disparut, les sons des voix cessèrent ; et, près d'aborder, nous ne trouvâmes ni hutte, ni plage, tout était sombre, lugubre, solitaire. On eût dit un rêve, on eût dit un enchantement.

Nous avions ramé le long des bords pendant trente milles, examinant attentivement chaque pouce de terrain, sans pouvoir découvrir un seul espace sec et assez ferme pour soutenir notre poids. Nous résignant donc à la nécessité, nous avons mangé un peu de

rix froid et de miel, bu de l'eau de la rivière, et laissé le canot suivre le courant ; nos hommes étant trop épuisés par la fatigue et les efforts du jour pour travailler davantage. Mais un nouveau fleau contre lequel nous n'étions pas préparés est venu nous assaillir. Un nombre incroyable d'hippopotames se sont élevés sur l'eau, très-près de nous ; et nageant, hennissant plongeant tous autour du canot, nous ont mis dans un danger éminent. Dans l'espoir de les effrayer, nous avons tiré un ou deux coups de fusil ; mais le bruit n'a servi qu'à faire sortir de l'eau et des marais le double peut-être de leurs monstrueux compagnons, et nous nous sommes trouvés cernés de plus près encore qu'auparavant. Nos gens qui, de leur vie, n'avaient été exposés en canot à la rencontre de ces formidables animaux, tremblaient de peur et pleuraient à chaudes larmes. De terribles coups de tonnerre, éclatant au-dessus de nos têtes, et l'effrayante obscurité qu'entraînaient les vifs et rapides éclairs qui perçaient la nuit noire, accrurent encore leur terreur. Ils nous disaient que les hippopotames faisaient souvent chavirer des canots, et qu'alors il n'y avait pas de salut possible. Pendant qu'ils parlaient, ces monstres étaient si près de nous, que nous eussions pu les toucher de la crosse de nos fusils. Quand je fis feu sur le premier ( et je crois que le coup porta ), tous, s'élançant à la surface, nous poursuivirent si vite du côté de la rive nord, qu'il nous fallut les plus vigoureux efforts pour conserver quelque avance sur eux. L'explosion d'un second coup de fusil fut suivie d'affreux hurlements, mais qui semblaient s'éloigner. Nous avions dans l'équipage deux hommes du Bornou, qui ne perdaient pas la tête d'épouvante comme les autres, parce qu'ils avaient vu beaucoup de ces énormes bêtes sur le lac Tchad, où l'on dit qu'elles sont en grand nombre. Cependant, ces terribles hippopotames ne nous firent aucun mal. Il est probable que nous les avions dérangés, tandis qu'ils se vautreient dans le marais, ou jouaient à la surface de la rivière où l'orage les avait appelés. S'ils eussent renversé notre canot, nous eussions payé cher cette rencontre.

« Bientôt après, nous distinguâmes au nord de la rivière une levée sur laquelle je proposai de descendre et de faire halte pour la nuit : car je désirais vivement mettre le pied sur la terre ferme. Cependant personne n'y voulut consentir : nos gens disaient que, s'ils n'étaient tués par le "Gewoy Roua" ou éléphant d'eau, ils seraient certainement la proie des crocodiles avant le matin ; et j'ai pensé en effet depuis que si nous eussions cédé à la tentation ; nous aurions fort bien pu être dévorés, comme les Cumbriens des îles, près de Yaouric. Notre canot n'est que juste assez grand pour nous contenir tous assis, de sorte que nous n'avions point de chance de pouvoir nous étendre. Si, à Rabba, nous avions pu réunir trente mille cauris, nous en aurions eu un pour ce pris, qui nous eût tenus tous fort à l'aise, dans lequel nous aurions pu vivre tout-à-fait, ne débarquant que pour nous approvisionner, et jetant l'ancre la nuit après avoir navigué tout le jour.

« Notre équipage s'obstinant à ne pas débarquer, nous avons continué de voguer au gré du fleuve. A Pest, l'horizon devenait de plus en plus sombre, et jamais éclairs plus fourchus et plus éblouissants n'ont déchiré nuées plus noires. A onze heures la brise fraîchit, et à minuit la tempête était dans toute sa force. Dans sa furie, le vent soulevait les vagues, et les lançait par-dessus les bords de notre canot, qu'elles menaçaient de remplir rapidement. Ballottée en tout sens, notre frêle barque devenait ingouvernable. Enfin, nous gagnâmes un banc de terre qui nous protégea un peu, et nous fîmes assez heureux pour saisir au passage les branches d'un arbre épineux, contre lequel nous étions poussés, et qui croissait presque au centre du courant ; nous y amarrâmes fortement le canot ; et, nous enveloppant de nos manteaux, car nous étions rendus de lassitude, nous essayâmes de dormir, bien que forcés, faute de place, de laisser pendre à demi nos jambes jusque dans l'eau, sur les côtés de la barque. Il y a, je crois, dans une tempête quelque chose qui dispose au sommeil : du moins celle-ci eut cette influence sur mon frère : car le tonnerre eut beau gronder, le vent faire rage, la pluie battre notre visage, et notre canot, soulevé par les vagues, se balancer incessamment, il n'en dormit pas d'un sommeil moins profond. Le vent continua de souffler de Pest avec violence, jusque après minuit, puis il tomba tout-à-coup : et la pluie descendit par torrents, toujours accompagnée de coups de tonnerre et d'éclairs. Nous étions presque submergés : le canot se remplissait si vite que deux hommes étaient continuellement occupés à vider l'eau pour le tenir à flot. Les hippopotames rôdaient autour de nous en mugissant, mais ils ne touchaient pas au canot.

« La pluie continua jusqu'à trois heures du matin, puis le ciel redevint pur et nous vîmes les étoiles scintiller comme des diamants

au-dessus de nous. Il faisait assez clair pour distinguer les objets, et, continuant à descendre la rivière, nous atteignîmes, au bout de deux heures, un insignifiant petit village de pêcheurs, appelé Dacan, nie, où nous primes terre, à notre grande satisfaction. Avant d'aborder à cette île, nous avions dépassé plusieurs grandes villes et villages : mais, n'apercevant aucun naturel hors des huttes, nous craignîmes de commettre une imprudence, en nous arrêtant à une heure si matinale. Il y avait chance que notre débarquement alarmât la population, et qu'elle nous prit pour des voleurs ou de "Jacalus," comme on les nomme sur ces rives. On eût pu s'armer contre nous, et nous faire courir de grands dangers : toutes ces considérations nous avaient engagés à poursuivre, malgré notre vif désir de débarquer. D'après notre calcul, nous avions dû faire cent milles environ pendant notre navigation du jour et de la nuit. Dans plusieurs endroits et durant un intervalle considérable, le Niger offrait un aspect magnifique, il semblait n'avoir guère moins de huit mille de large.

Nous voudrions que les limites que nous nous sommes prescrites nous permissent d'entrer dans quelques détails sur la suite de cette navigation aventureuse. Qu'il nous suffise de dire qu'à un endroit nommé Kirri, les sauvages habitants d'Eboe attaquèrent la petite embarcation des frères Lander, pillèrent ou jetèrent à l'eau tous leur bagages, et les amenèrent à leur suite jusque dans leur ville, située aussi sur le Niger. Celui qui avait des relations fréquentes avec les Européens, leur déclara qu'il ne les relâcherait que lorsque leurs compatriotes, alors à l'ancre dans les rivières de Bonny et de Bruss, les enverraient racheter. Ils avaient, du reste, beaucoup à souffrir à Eboe. « Depuis le peu de jours que nous sommes ici, le manque de vivres nous a exposés à beaucoup de souffrances et nos gens qui, les premiers jours, ont supporté cette privation avec calme, sont devenus très-exigeants et se plaignent très-haut. La frayeur continuelle où les jette la perspective d'être enlevés et vendus, a aggravé leur disposition au mécontentement, et les rend sournois et mutins. Le pis de tout, c'est qu'ayant perdu aiguilles et cauris Kirri, il ne nous reste aucun moyen de rien acheter : d'ailleurs, le cauris ou porcelaine n'a pas cours à Eboe. La pauvreté est regardée partout, je crois, comme le plus grand des maux : mais ici c'est une véritable malédiction (du moins pour nous). Les vertus de bienveillance et d'humanité sont peu comprises des naturels. Obie nous envoie tous les matins une volaille et une ignaine ou deux, mais comme nous sommes dix, cela suffit à peine à nous empêcher de mourir de faim. Pour mettre un terme, s'il était possible, aux murmures de nos hommes, nous avons été réduits à la pénible nécessité de mendier : autant eût valu adresser nos prières aux pierres et aux arbres : nous nous fussions du moins épargné l'humiliation du refus. Jamais nous n'eûmes plus besoin de patience et de résignation. Dans la plupart des villes et villages d'Afrique, nous avons été pris pour des demi-dieux, et traités en conséquence avec une vénération universelle. Mais ici quel contraste ! nous sommes rangés parmi les êtres les plus dégradés et les plus misérables esclaves : esclaves dans cette terre d'ignorance, objet des railleries et du mépris d'une horde de barbares. Tout en faisant une large part à l'état de barbarie du peuple d'Eboe, nous ne pouvons nous empêcher de regarder cette tribu inhospitalière comme la plus avare et la plus grossière que nous ayons encore vue. Le roi et une femme mariée d'un certain âge, sont les seuls individus, dans une population de plusieurs milliers d'âmes, qui nous aient témoigné quelques égards et quelques attentions ; et la dernière seule a agi, nous en sommes convaincus, par bonté, et sans aucun motif d'intérêt.

Nous ne pouvons que renvoyer au livre même ceux qui voudront savoir comment nos voyageurs sortirent de cette triste position, et par quelles tribulations ils eurent encore à passer jusqu'à leur retour en Angleterre. Ils durent trouver toutes ces souffrances bien payées par la gloire d'une découverte, si longtemps et si inutilement poursuivie, leur expédition ouvre un large chemin au commerce, jusque dans l'intérieur de l'Afrique. Des bateaux à vapeur pourront, dans la saison où ils ont voyagé, remonter très-haut le Niger, sans avoir rien à craindre des vains efforts de peuplades sauvages qui d'ailleurs comprendront bientôt tout l'avantage de leurs relations avec les Européens ; elles échangeront leurs productions contre les nôtres : des marchés s'établiront partout sur les bords du fleuve, et la civilisation pourra pénétrer jusque dans le centre du Soudan et jusqu'aux rives du lac Tchad. Puissent quelques hommes être conduits dans ces régions inconnues, par d'autres motifs que la soif de l'or, et porter aux nègres des présents plus désirables pour eux que nos vices, nos liqueurs fortes et nos moyens de destruction !

FIN



A VENDRE.

CHEZ M. E. R. FABRE, LIBRAIRE, RUE ST. VINCENT; No. 3

# LE CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL,

POUR L'ANNEE 1847.

CE CALENDRIER contient outre une liste complète du Clergé Catholique des Diocèses de Montréal et de Québec, les *Époques Ecclésiastiques* notamment celles concernant le Canada, l'Ordo ou l'Ordre des rubriques, la Liste et les Termes des Cours de Justice, la Liste des principaux Officiers du Gouvernement, des Membres de la Législature du Bas-Canada, des Magistrats, des Examinateurs des Instituteurs pour Québec et Montréal et des Commissaires d'École pour la Cité de Montréal, des Commissaires pour l'érection des Paroisses, des Avocats, des Notaires, des Médecins, des Milices de la Province du Canada, etc., etc.

Le Calendrier Ecclésiastique et Civil se recommande par sa perfection typographique. On se le procure à très bas prix.  
Montréal, 24 novembre 1846.

## NOUVELLE IMPORTATION.

ON VIENT DE RECEVOIR à l'HOPITAL-GÉNÉRAL (Sœurs-Grises) de cette ville, le bel assortiment d'Objets d'Eglise attendus et annoncés dans le cours du mois dernier.

## TOUS LES PATRONS SONT NOUVEAUX.

Chaque article est garanti et porté encore toute la fraîcheur des métiers.  
Cette importation se compose de

## CROIX DE CHASUBLES

EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs  
" DAMAS Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochées tout en or.  
" " (couleurs assorties) " en or et couleurs.

## GARNITURES DE CHAPE ET BANDE DE DALMATIQUES

EN drap d'or (imitation) à dessins très riches et saillants.  
" Damas brochés en or et couleurs.  
" " (assortis de couleurs) brochures riches, ordinaires et de bas prix  
DERNIEREMENT RECUS ET A VENDRE  
CHEZ LE SOUSSIGNE.

UN grand assortiment d'ornemens d'Eglise, consistant:

En Chasubles, Chapes, Croix pour chasubles, voiles pour le Sacrement, St. Garnitures de dais, Etoffes pour chapes, etc.

—AUSI—

Un superbe ornement, imitation de drap d'or, embossé, consistant en une Chasuble, deux Dalmatiques et trois chapes.

## TROIS superbes BANNIÈRES adaptées pour la ST. JEAN-BAPTISTE.

VIÈGES en plâtre de différentes grandeurs.  
Galons et Franges d'or, Encensoirs et Boîtes à Saintes Huiles.  
Livres de vie en bazane et dorés.

LS, DELAGRAVE.

No. 60. Rue des Commissaires,  
Montréal, 29 octobre 1846.

## BOIVIN, ORFÈVRE,

Vis-à-vis le marché neuf, rue de la Basse-Ville,

PRENE les MM. du Clergé, ainsi que toutes les personnes qui ont des meubles à faire exécuter en argent, ou à faire réparer, qu'il se chargera de leurs demandes, et les fera remplir, suivant leurs ordres, en quelque genre que ce soit, en sorte qu'ils ne pourront rien désirer de plus achevé dans les pays étrangers.

## GARNITURES COMPLETES.

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

## ETOLES ET VOILES DE BENEDICTION.

Les Etoles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches.  
Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités.

## ETOFFES A ORNEMENS.

Drap d'or à brochures très riches en or, argent et couleurs (dessins nouveaux.)  
Moire d'or à reflets riches et brillants.  
Drap d'argent à pluie d'argent.  
Drap d'or (imitation) à brochures nouvelles.  
Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.

Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très près et toujours à bas prix toutes les nouveautés (en ce genre) des Fabriques de Paris et de Lyon.  
Pour importations directs s'adresser à

J. C. ROBILLARD, No. 84, Cédar St.  
New-York.

## ATELIER DE RELIEUR.

## CHAPELEAU ET LAMOTHE.

REMERCIENT sincèrement les MM. du Clergé et le public en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les préviennent qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. Gabriel, faisant face à la rue Ste. Thérèse à quelque pas de leur ancienne demeure.

—ET—

Ils ont l'honneur de prévenir les MM. du Clergé, les Marchands, les Instituteurs et autres qu'ils viennent d'ouvrir un Magasin de Livres d'Écoles à l'usage des Frères de la Doctrine Chrétienne et autres qu'ils voudront aux prix les plus réduits.

—AUSI—

Ils sont prêts à exécuter toutes Reliures de Livres suivant les ordres qui ont leur exactitude, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un Passage des Ouvrages.

Montréal, 24 juin 1845.

CHAPELEAU &amp; LAMOTHE.

## PHARMACIE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Denis.

MARCELLIN COTÉ ET CIE., ont l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs, qu'ils ont ouvert une PHARMACIE et un MAGASIN de DROGUES au coin des Rues Notre-Dame et St. Denis, (directement vis-à-vis l'Hôtel Donegan), où ils offrent à ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage, un assortiment général de

## DROGUES, PRÉPARATIONS CHIMIQUES,

MÉDECINES PATENTÉES,  
PARFUMERIE, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE,  
ETC., ETC., ETC.

M. COTÉ et Cie., ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont constamment en main un assortiment étendu de Boîtes de Médecines Homœopathiques, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr. ROSENSTEIN, Praticien Homœopathe, Montréal.—AUSI.—Une quantité de célèbres MACHINES ELECTRO-MAGNETIQUES de SHERWOOD.  
Le Dr. Côté a son bureau voisin de la Pharmacie où il a l'intention d'exercer sa profession.

N. B.—Eau de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine  
Montréal, 10 Juillet 1846.

## BANQUE D'ÉPARGNES

DE LA

CITÉ ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

AVIS.

PATRON,

Monseigneur l'Évêque Catholique de Montréal.

## Bureau des Directeurs.

W. Workman, Prés.  
A. LaRocque, V. Prés.  
John E. Mills,  
Jacob DeWitt,  
Joseph Bourret,  
P. Beaubien,  
L. T. Drummond,  
H. Judah.

Francis Hincks,  
H. Mulbolland,  
L. H. Holton,  
John Tuly,  
Damase Masson,  
Joseph Grenier,  
Nelson Davis.

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire l'INTERET que payera cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de cinquante louis et au-dessous, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessus de cette somme.

On peut obtenir copies des Règles et Réglemens, et autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque qui est ouvert TOUS LES JOURS, de DIX heures à TROIS, et dans les soirées de LUNDIS et SAMEDIS de SIX à HUIT.

Par ordre du Bureau,

JNO. COLLINS,

Secrétaire.

Bureau de la Banque d'Épargne, de la Cité et District de Montréal, No. 46. Grande rue St. Jacques, porte voisine de l'Ottawa Hotel.

## FRENIÈRE

RUE BLEURY, No. 46.

Peintre et Vitrier,

Doreur à l'Huile et sur le Verre,

Encadreur de Gravures, et ouvrages faits à l'Aiguille.

Vernisseur de Cartes Géographiques et poseur de Tapisserie.

2 octobre 1846.—Gm.

## AVIS AUX MM. DU CLERGÉ.

LE Soussigné informe les MM. du Clergé, qu'il vient de recevoir de Paris, un grand nombre d'articles pour ornemens d'Eglise, ce qui, joint à son fonds, en fait le meilleur assortiment en ce genre qu'on ait eu dans le pays. On trouvera chez lui une très grande variété de VINS FRANÇAIS tous d'un choix bien particulier. Le soussigné ayant profité d'une occasion très favorable pour se procurer ces effets à très bas prix, il pourra les vendre aux prix les plus réduits, ayant en vue d'épuiser son Stock au plutôt.

JOSEPH ROY.

## CONDITIONS DE CE JOURNAL.

Les MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

La poste pour passer les lignes des États-Unis coûte 8 chelins 8 deniers pour l'année.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s	6d.
Chaque insertion subséquente,		7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s.	4d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

## AGENS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

M. Fabre libraire	Montréal.
D. Martineau, prêtre, vicaire.	Québec.
Fr. Pilote, Directeur du Collège	Ste. Anne.
Val. Guillet, écuyer.	Trois-Rivières.

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRÊTRE, ÉDITEUR  
IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET JOS. CHAPLEAU.